

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 319-CX-1369

concernant l'embauche d'un technicien en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent dix-neuvième réunion tenue le lundi 8 septembre 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance d'un poste de technicien(ne) en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU le rapport du concours et les discussions en séance;

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'embauche de monsieur Louis Morrissette à titre de technicien en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information, à compter du 9 septembre 2008;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines et financières pour procéder à l'embauche de monsieur Louis Morrissette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 319-CX-1370

concernant l'embauche d'un technicien en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent dix-neuvième réunion tenue le lundi 8 septembre 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance d'un poste de technicien(ne) en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU le rapport du concours et les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'embauche de monsieur Sébastien Desmarais à titre de technicien en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information, à compter du 9 septembre 2008;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines et financières pour procéder à l'embauche de monsieur Sébastien Desmarais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 319-CX-1371

concernant l'embauche d'un préposé à l'entretien d'immeuble et aide de métier au Service des terrains et bâtiments

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent dix-neuvième réunion tenue le lundi 8 septembre 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance d'un poste de préposé(e) à l'entretien d'immeuble et aide de métier au Service des terrains et bâtiments;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU le rapport du concours et les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Marlène Thonnard,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'embauche de monsieur Stéphane Chalifoux à titre de préposé à l'entretien d'immeuble et aide de métier au Service des terrains et bâtiments, à compter du 9 septembre 2008;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines et financières pour procéder à l'embauche de monsieur Stéphane Chalifoux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 319-CX-1372

concernant l'embauche d'une commis - comptes à payer au Service des ressources humaines et financières

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent dix-neuvième réunion tenue le lundi 8 septembre 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance d'un poste de commis - comptes à payer au Service des ressources humaines et financières;

ATTENDU la création d'un poste de commis – comptes à payer au Service des ressources humaines et financières le 20 mai 2008 (résolution 323-CA-4871);

ATTENDU l'affichage desdits postes et les candidatures reçues à l'externe;

ATTENDU qu'un des deux postes a été comblé et approuvé par le comité exécutif du 7 juillet 2008 (résolution 318S-CX-1366);

ATTENDU le rapport du concours externe et les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par madame Marlène Thonnard,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'embauche de madame Hélène Lacroix à titre de commis - comptes à payer au Service des ressources humaines et financières, à compter du 9 septembre 2008;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines et financières pour procéder à l'embauche de madame Hélène Lacroix.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 319-CX-1373

concernant l'embauche d'une personne salariée affectée à des remplacements au Service des ressources humaines et financières

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent dix-neuvième réunion tenue le lundi 8 septembre 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la création d'un poste de personne salariée affectée à des remplacements au Service des ressources humaines et financières le 20 mai 2008 (résolution 323-CA-4871);

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU le rapport du concours et les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par madame Marlène Thonnard,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'embauche de madame Nancy Béliveau à titre de personne salariée affectée à des remplacements au Service des ressources humaines et financières, à compter du 9 septembre 2008;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines et financières pour procéder à l'embauche de madame Nancy Béliveau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 319-CX-1374

concernant l'embauche d'une agente de recherche au Décanat des études

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent dix-neuvième réunion tenue le lundi 8 septembre 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance d'un poste d'agent(e) de recherche au Décanat des études;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU le rapport du concours et les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claudette Gatién, appuyée par madame Marlène Thonnard,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'embauche de madame Geneviève Lapointe à titre d'agente de recherche au Décanat des études, à compter du 9 septembre 2008;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines et financières pour procéder à l'embauche de madame Geneviève Lapointe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 319-CX-1375

concernant l'embauche d'un agent de recherche au Décanat des études

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent dix-neuvième réunion tenue le lundi 8 septembre 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance d'un poste d'agent(e) de recherche au Décanat des études;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU le rapport du concours et les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claudette Gatién, appuyée par madame Marlène Thonnard,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'embauche de monsieur André Régimbald à titre d'agent de recherche au Décanat des études, à compter du 9 septembre 2008;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines et financières pour procéder à l'embauche de monsieur André Régimbald.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 319-CX-1376

concernant l'approbation de la reconduction du protocole d'entente cadre entre l'Universidad Autonoma de Nuevo Leon (UANL) au Mexique et l'Université du Québec en Outaouais (UQO)

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent dix-neuvième réunion tenue le lundi 8 septembre 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le protocole d'entente cadre signé entre les parties en août 2004 et qui est venu à échéance;

ATTENDU le processus de renouvellement convenu à l'article 6 du protocole d'entente;

ATTENDU le désir mutuel des institutions signataires de poursuivre leurs activités de coopération;

ATTENDU le projet d'addendum au protocole d'entente cadre;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par monsieur Michel Blanchette,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la reconduction du protocole d'entente cadre entre l'Universidad Autonoma de Nuevo Leon (UANL) au Mexique et l'Université du Québec en Outaouais (UQO);

DE MANDATER le recteur à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, l'addendum au protocole d'entente cadre;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, tout autre addendum établi selon les domaines et modes de coopération régis par ce protocole d'entente cadre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 319-CX-1377

concernant la conclusion d'un bail avec Les Placements Henri Laflamme Ltée

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent dix-neuvième réunion tenue le lundi 8 septembre 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les articles 4 et 31 de la Loi sur l'Université du Québec et l'article 1.1 du Règlement général 4 : « Exercice des pouvoirs des établissements »;

ATTENDU l'article 4.4 du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU que l'Université du Québec en Outaouais n'occupe plus les espaces de bureau situés au 400, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau dont elle a l'usage en vertu d'un bail intervenu avec le propriétaire de l'immeuble et qui doit se terminer le 31 mars 2009;

ATTENDU la nécessité pour l'Université du Québec en Outaouais de trouver un sous-locataire afin de minimiser les coûts associés à ses obligations découlant du bail;

ATTENDU que le Centre de santé et des services sociaux de Gatineau (CSSSG) offre de sous-louer lesdits espaces à compter du 1^{er} septembre 2008;

ATTENDU la nécessité de remplacer le bail actuel par un nouveau bail modifiant la durée de la location, le loyer payable mensuellement et rendre possible la sous-location en faveur du Centre de santé et des services sociaux de Gatineau;

ATTENDU que les termes du nouveau bail ont fait l'objet d'une négociation entre Les Placements Henri Laflamme Ltée et l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU les discussions en séance et les explications du directeur des Terrains et Bâtiments et de l'adjointe au Secrétaire général;

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

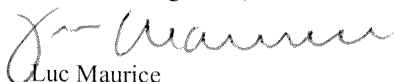
DE RÉSILIER le bail intervenu avec Les Placements Henri Laflamme Ltée en date du 21 avril 2004 pour la location des espaces au 400, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau en date du 31 août 2008;

DE CONCLURE un nouveau bail avec Les Placements Henri Laflamme Ltée pour une période de vingt-cinq (25) mois, moyennant le paiement d'un loyer estimé à 148 750 \$ pour la pleine durée du contrat, soit du 1^{er} septembre 2008 au 30 septembre 2010;

DE MANDATER le recteur et le secrétaire général pour signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, ledit bail.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Le secrétaire général,


Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 319-CX-1378

concernant la sous-location du 400, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau au Centre de santé et des services sociaux de Gatineau (CSSSG)

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent dix-neuvième réunion tenue le lundi 8 septembre 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les articles 4 et 31 de la Loi sur l'Université du Québec et l'article 1.1 du Règlement général 4 : « Exercice des pouvoirs des établissements »;

ATTENDU l'article 4.4 du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU que le Centre de santé et de services sociaux de Gatineau offre de sous-louer les espaces que l'Université du Québec en Outaouais loue au 400, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau;

ATTENDU que les termes d'une entente de sous-location ont fait l'objet d'une négociation entre le Centre de santé et des services sociaux de Gatineau et l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU que le propriétaire du 400, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau a signifié son accord pour la sous-location en faveur du Centre de santé et des services sociaux de Gatineau;

ATTENDU les discussions en séance et les explications du directeur des Terrains et Bâtiments et de l'adjointe au Secrétaire général;

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Marlène Thonnard,

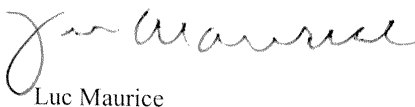
IL EST RÉSOLU :

DE CONCLURE une entente de sous-location avec le Centre de santé et des services sociaux de Gatineau (CSSSG) pour une période de vingt-cinq (25) mois, moyennant le paiement d'un loyer estimé à 152 750 \$ pour la pleine durée du contrat de bail, soit du 1^{er} septembre 2008 au 30 septembre 2010;

DE MANDATER le recteur et le secrétaire général pour signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, ledit bail.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice